



Publics

- Infirmiers exerçant dans une autre discipline médicale et intégrant le champ de la psychiatrie
- Infirmiers dont l'exercice est récent en psychiatrie
- Infirmiers travaillant en psychiatrie souhaitant approfondir leurs connaissances
- · Cadres de santé du secteur infirmier
- Professionnels en contact avec des usagers pris en charge dans le cadre de la santé mentale tels que des éducateurs spécialisés, travailleurs sociaux, référents santé et sécurité au travail, etc



- Être titulaire d'un diplôme bac+3
- Admission possible par Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP)



200 heures de formation



Formation d'octobre à juin

Deux parcours sont proposés : « Infirmiers en psychiatrie » et « Référent en santé mentale au service des organisations ».

Objectifs

Communs aux deux parcours:

- Approfondir ses connaissances en santé mentale : les représentations de la santé mentale, les images, le langage, etc
- Développer le raisonnement clinique en santé mentale : réflexivité, analyse de situations
- Investir la pluridisciplinarité et le travail en réseau : comprendre et articuler la prise en charge dans le champ sanitaire, médico-social, éducatif en prenant en compte les dimensions éthique, juridique et institutionnelle

Spécifiques au parcours « Infirmiers en psychiatrie » :

- Appréhender la dimension interdisciplinaire de la prise en charge du patient en psychiatrie
- Acquérir les éléments théoriques nécessaires à l'exercice de la profession
- S'approprier des outils en soins infirmiers en psychiatrie : approche complexe, consultation en soins infirmiers...

Spécifiques au parcours « Référent en santé mentale au service des organisations » :

- Développer une expertise dans la reconnaissance des signes de la souffrance ou de la maladie mentale pour identifier les signes précurseurs de problèmes de santé mentale et à prendre des mesures appropriées pour intervenir dans le cadre des premiers secours de la santé mentale posture et procédure à suivre
- Former les participants à réagir en cas de crise et à orienter les personnes vers des professionnels de la santé mentale lorsque nécessaire

Contenu de la formation

UE 1 : Politique de santé mentale et offre de soins en psychiatrie

- La santé mentale aujourd'hui
- Gouvernance
- Les représentations sociales, médicales et culturelles de la maladie mentale
- · Les représentations sociales du handicap psychique

UE 2 : Organisation des soins et territoire

- · Les filières de soins
- · La relation d'aide
- Communication et gestion de crise







La formation se déroule alternativement à :

- I'Université d'Artois, sites d'Arras et
- I'EPSM Val de Lys Artois de Saint-Venant



2 600 € par personne, comprenant les frais de formation et la documentation



Modalités de validation :

- Pour les UE 1 à 5, une évaluation par UE, notée chacune sur 20. La moyenne de ces 5 évaluations donne la première note au diplôme
- Pour l'UE 6, deux évaluations notées chacune sur 20. La moyenne de ces 2 évaluations donne la seconde note au diplôme

Lorsque la première et la seconde notes au diplôme sont supérieures ou égales à 10/20, alors le DU est acquis et la moyenne générale résulte de la moyenne entre les deux notes au diplôme.

Dans le cas contraire, le stagiaire est ajourné et une session de rattrapage lui est proposé.

La validation de certains enseignements du DU pourra donner lieu à une validation d'enseignements en Master 1 Management sectoriel, sous réserve de la décision de la commission pédagogique du Master.









Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Référente handicap: Stéphanie LOUVEAU fcu-handicap@univ-artois.fr

Informations non contractuelles

UE 3 : Les dimensions éthique, législative, déontologique dans les pratiques soignantes en psychiatrie

- · Droit et liberté de l'individu
- L'aspect usager
- Déontologie, responsabilité, juridiction
- Ethique : approche éthique du soin. Déontologie et bonnes pratiques

UE 4 : Connaissance des publics : Psychopathologie de l'adulte et de l'enfant et les approches pluridisciplinaires des prises en charge

- Les approches techniques : les troubles psychiatriques prévalents (spécifique au parcours Infirmiers en psychiatrie)
- Projet tutoré (spécifique au parcours Référent en santé mentale au sein des organi-
- · Les approches cliniques : les différents courants de la pensée en psychiatrie dans les prises en charge

UE 5 : Gestion de projets : Les méthodes et outils : posture et intervention en santé mentale

- · Le projet de soins IDE en psychiatrie
- Les techniques de médiation/le savoir agir
- La consultation IDE
- Les prises en charge spécifiques
- La simulation en santé mentale (spécifique au parcours Infirmiers en psychiatrie)

UE 6 : Initiation à la recherche. Bilan réflexif

- Mémoire
- · La recherche en France
- Statistiques, traitements de données et TICE
- Méthodologie et préparation de la soutenance

Équipe scientifique et pédagogique

L'équipe scientifique et pédagogique est constituée d'enseignants de l'Université d'Artois et de professionnels spécialisés dans les domaines traités.

La coordination pédagogique de la formation est réalisée en équipe avec les professionnels partenaires suivants:

- Dr Bruno Pequignot, psychiatre, praticien hospitalier, président de la Commission Médicale d'Etablissement
- Laurence Castel, directrice du campus des métiers de la santé
- Olivier Delvallé, cadre de santé paramédical
- Abdelaziz Messoussi, responsable du DU
- Jérôme Longuepée, directeur du service FCU

Responsable pédagogique : Abdelaziz Messoussi

Taux de satisfaction global : 100% (2021-2022)

Taux de retour des enquêtes : 67% (2021-2022)

Diplôme en partenariat avec :









Faculté d'Économie Gestion Administration et Sciences Sociales 9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS

Tél. 03 21 60 49 06 Mail: fcu-fare@univ-artois.fr

